

FOCUS

Février 2015

Baromètre démographique 2014 de la Région de Bruxelles-Capitale

Jean-Pierre Hermia

Au cours de l'année 2013, la croissance de la population de la Région, bien que positive (+0,8 %), s'est fortement ralentie par rapport aux années précédentes. Quels éléments démographiques expliquent cette évolution ? Assiste-t-on à la fin du boom démographique ? En passant au crible les différentes composantes de l'évolution de la population, ce Focus tente de répondre à ces questionnements, tout en illustrant la diversification de l'éventail des nationalités représentées.

Introduction

Ce Focus présente les principaux éléments démographiques récents de la Région de Bruxelles-Capitale. Les statistiques présentées sont calculées exclusivement sur base des données démographiques individuelles anonymisées de la Direction Générale Statistique du SPF Economie, elles-mêmes issues du Registre National (SPF Intérieur). Elles portent sur les mouvements (naissances, décès et migrations) qui ont eu lieu au cours de l'année 2013 et qui expliquent la photographie de la population réalisée au 1^{er} janvier 2014. Cette photographie est elle-même analysée dans ce baromètre démographique, notamment en termes de structure par âge et de nationalités.

Avec 1 163 486 habitants au 1^{er} janvier 2014, la Région n'a jamais été aussi peuplée et connaît une croissance démographique soutenue depuis les années 2000 (IBSA, 2014). La population prise en compte est la population de droit (→ Glossaire). Elle n'inclut donc pas toute une frange de la population : étudiants kotteurs ou étrangers

non domiciliés (→ Glossaire), diplomates, sans domicile fixe, illégaux et candidats au statut de réfugiés.

Mouvement de la population

Au cours de l'année 2013, la Région a gagné 8 851 habitants (tableau 01), soit une croissance de 0,8 %. C'est près du double des évolutions observées en régions flamande (+0,5 %) et wallonne (+0,4 %). Cette croissance est moindre que celle observée lors des années 2007 à 2012, au cours desquelles elle était exceptionnellement élevée. Elle revient au niveau des années 2003 à 2006 (figure 02). Cette augmentation annuelle s'explique par des soldes naturel (+8 909) et migratoire international (+11 756) très élevés, deux éléments qui compensent le solde migratoire interne (→ Glossaire) très négatif (-12 583).

Au niveau communal, la croissance démographique (figure 03) est la plus importante dans les communes de Jette (+1,7 %), Evere (+1,6 %) et Anderlecht (+1,5 %),

01 Mouvement de la population en Région de Bruxelles-Capitale (années 2009 à 2013)

	2009	2010	2011	2012	2013
Solde naturel	8 742	9 179	9 225	8 870	8 909
Naissances	18 176	18 612	18 301	18 562	18 307
Décès	9 434	9 433	9 076	9 692	9 398
Solde migratoire interne	-12 041	-12 819	-12 946	-13 714	-12 583
Immigrations internes	(1)	(1)	23 179	22 698	23 655
Émigrations internes	(1)	(1)	36 125	36 412	36 238
Solde migratoire international	24 265	29 406	23 615	19 498	11 756
Immigrations internationales	42 515	46 949	45 771	42 837	40 453
Émigrations internationales	14 325	14 414	14 862	15 635	15 018
Radiations	14 871	11 723	13 874	13 543	19 632
Réinscriptions après radiation	7 558	3 795	4 367	4 304	4 323
Changements de registre (entrées)	3 388 (2)	4 846	2 523	1 966	1 918
Changements de registre (sorties)	(2)	47	310	431	288
Ajustement statistique	40	3 784	-128	1 127	769
Population (1 janvier)	1 068 532	1 089 538	1 119 088	1 138 854	1 154 635
Population (31 décembre)	1 089 538	1 119 088	1 138 854	1 154 635	1 163 486
Accroissement annuel	21 006	29 550	19 766	15 781	8 851

Source : SPF Économie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium

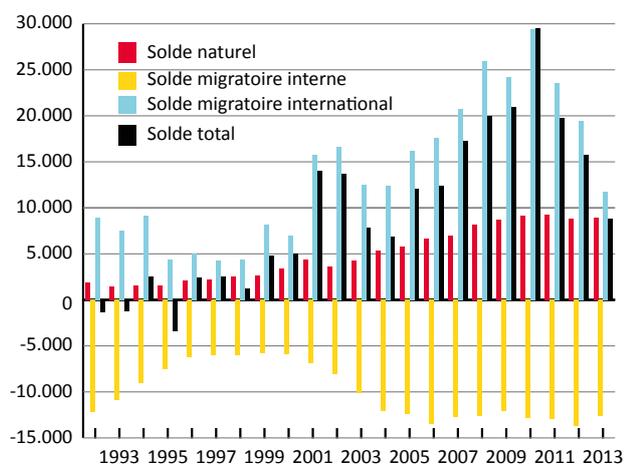
(1) Données non disponibles pour les années 2009 et 2010

(2) Pour l'année 2009, on ne connaît pas le nombre d'entrées et de sorties en termes de changements de registre, mais bien uniquement le solde, qui est de +3 388.

ainsi qu'à Koekelberg et Woluwe-St-Lambert, où elle est proche des +1,4 %. Au contraire, elle est négative à Watermael-Boitsfort (-0,2 %) et surtout à Ixelles (-1,0 %).

de 20 % d'habitants (Anderlecht +24 % ; Koekelberg +23 % ; Molenbeek-St-Jean, Berchem-Ste-Agathe et Bruxelles +21 %) et trois autres communes, quasiment 20 % (Jette, Schaerbeek, St-Josse-ten-Noode). À l'inverse, ce sont les communes du sud-est de la Région qui enregistrent les augmentations de population les moins importantes.

02 Composantes du mouvement de la population en Région de Bruxelles-Capitale (1992 à 2013)



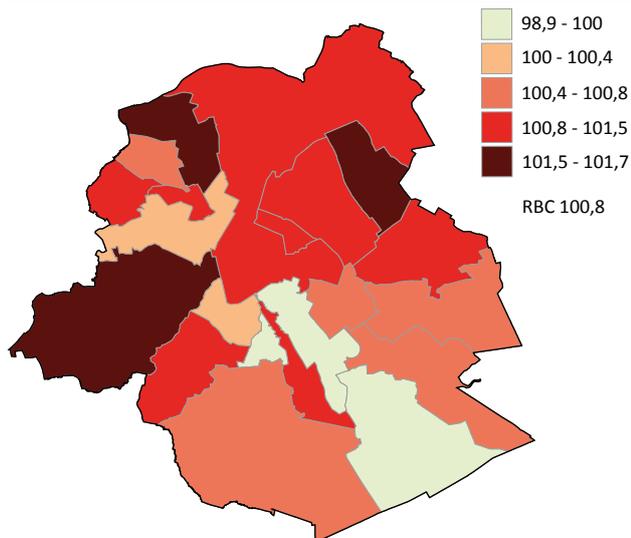
Sources : IBSA, SPF Économie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium

Replacée sur dix ans d'intervalle, la croissance démographique (figure 04) est la plus élevée dans les communes de l'ouest et du nord de la Région. Ainsi, entre 2004 et 2014, cinq communes ont gagné plus

Natalité et mortalité

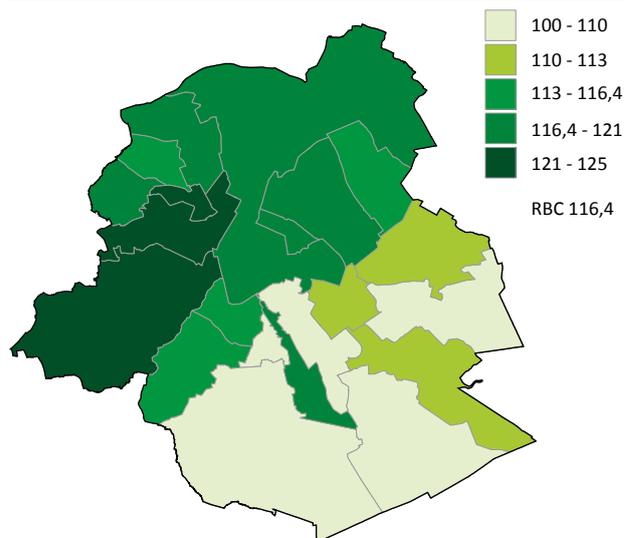
Le **solde naturel** - soit la différence entre le nombre de naissances et de décès de personnes domiciliées dans la Région - est très élevé depuis plusieurs années et s'élève à +8 909 unités en 2013 (voir tableau 01 et figure 02). Depuis quelques années, le nombre de **naissances**^[1] dans la Région se stabilise autour de 18 000 unités (18 307 au cours de l'année 2013) (tableau 01). Le taux brut de natalité est de 15,8 ‰, soit un taux largement supérieur à celui de l'ensemble du pays (11,2 ‰). Cette natalité élevée de la Capitale s'explique par une structure par âge rajeunie, avec d'une part, une forte proportion de femmes aux âges auxquels la fécondité est la plus élevée, et, d'autre part, une fécondité plus élevée chez les femmes issues de plusieurs groupes importants d'immigration (→ Glossaire) (principalement les Marocaines et Turques d'origine, cf. IBSA, 2014).

03 Évolution relative de la population en 2013
(1/1/2013 = indice 100)



Sources : IBSA, SPF Economie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium

04 Évolution relative de la population entre 2004 et 2014 (1/1/2004 = indice 100)



Sources : IBSA, SPF Economie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium

Le nombre de **décès**, pour sa part, se stabilise entre 9 000 et 10 000 unités depuis plusieurs années (tableau 01). Dans un contexte de croissance importante de la population, cela se traduit par un taux brut de mortalité en diminution quasi constante, qui atteint 8,1 ‰ en 2013, soit largement inférieur à sa valeur nationale (9,8 ‰). Cela s'explique par la structure par âge toujours plus jeune de la population de la Région, avec une proportion de personnes âgées en diminution, qui réduit la population la plus soumise au risque de décéder. Autre indicateur de mortalité, l'**espérance de vie à la naissance** poursuit sa hausse^[2] et atteint 80,4 ans en 2013, avec un écart de 5 ans entre hommes (77,8 ans) et femmes (82,8 ans). Ces valeurs sont très proches de celles de la population de l'ensemble du Royaume (respectivement 77,9 ans pour les hommes, et 82,9 ans pour les femmes).

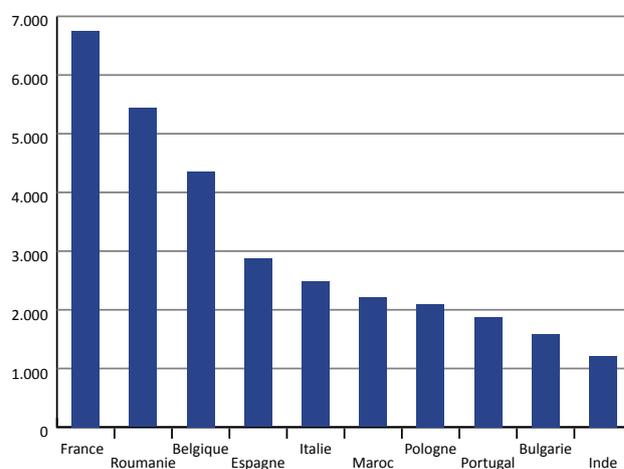
Migrations internationales

Au cours de l'année 2013, la Région a enregistré 46 694 entrées et 34 938 sorties, depuis et vers un autre pays que la Belgique, ce qui se traduit par un **solde migratoire international** de +11 756 unités (tableau 01). Ce solde est largement inférieur à celui de l'année 2012, et plus encore à ceux des années antérieures. Cette baisse s'explique par une légère diminution du nombre d'immigrations internationales, mais surtout par une forte hausse du nombre de **radiations** (→ Encadré 1). La baisse du nombre d'immigrations internationales (-2 400 unités en 2013) poursuit un mouvement entamé en 2011, et peut s'expliquer par divers facteurs, tels que le durcissement des conditions d'accès à la Belgique

pour les étrangers, ou encore les conséquences de la crise économique sur la mobilité internationale.

Les Européens sont les principaux immigrants internationaux dans la Région, comme l'illustre la figure 05. Parmi eux, les Français et les Roumains se détachent et regroupent ensemble plus du quart de l'ensemble des flux. Ils sont suivis par les Belges, qui constituent un peu moins de 10 % de l'ensemble des immigrants. Dans le top 10 des nationalités les plus pourvoyeuses d'immigrants, on enregistre ensuite des nationalités méditerranéennes (Espagne, Italie, Maroc, Portugal), d'Europe centrale et orientale (Pologne, Bulgarie), et, plus remarquables, les Indiens, dont le nombre est en forte augmentation dans la Région ces dix dernières années (→ Encadré 2).

05 Nombre d'immigrants internationaux en 2013 en Région de Bruxelles-Capitale, selon la nationalité



Sources : IBSA, SPF Economie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium



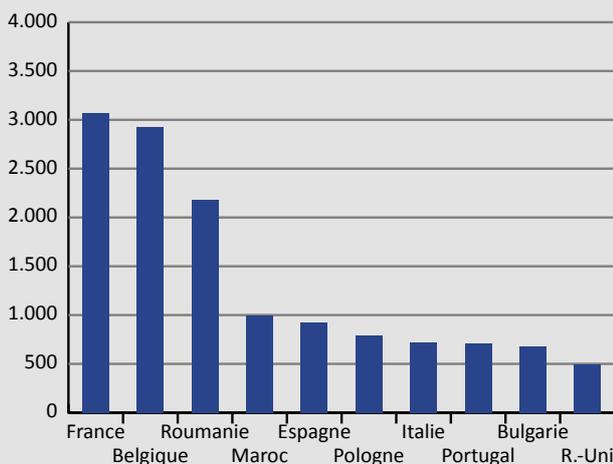
1. Les radiés d'office en Région de Bruxelles-Capitale

La radiation d'office est une opération administrative qui s'apparente à une émigration internationale (→ **Glossaire**): «S'il s'avère impossible de trouver la nouvelle résidence principale d'une personne partie sans laisser d'adresse, le collège des bourgmestre et échevins ordonne la radiation d'office des registres sur la base d'un rapport d'enquête présenté par l'officier de l'état civil, constatant l'impossibilité de déterminer la résidence principale de l'intéressé. Plus précisément, s'il est constaté à l'occasion de l'enquête que la personne concernée s'est établie à l'étranger, le collège des bourgmestre et échevins procède à sa radiation d'office. (...) Une absence ininterrompue et non déclarée de plus de six mois peut donner lieu à une radiation d'office par la collégè des bourgmestre et échevins, pour autant que la résidence effective de la personne concernée ne soit pas connue.» (Poulain, 2010).

Dans la Région, après avoir tourné autour des 10 000 à 15 000 unités pendant plusieurs années, le nombre de radiés (tableau 01) a fortement augmenté en 2013 pour atteindre les 19 632 unités. Cette hausse sans précédent est essentiellement **conjoncturelle**. En effet, suite aux élections communales du 14 octobre 2012, de très nombreuses convocations électorales furent renvoyées, par retour de courrier, à la commune, quand les individus ne résidaient plus à l'adresse mentionnée. Dans les mois qui ont suivi – début 2013 – un grand nombre d'administrations communales y ont effectué des contrôles d'adresses et procédé, le cas échéant, à la radiation de la personne n'habitant plus à l'adresse considérée.

Parmi ces radiés en 2013 (figure 06), on compte 15 % de Belges (2 922) et 60 % d'Européens (UE), parmi lesquels de nombreux Français (3 066) et Roumains (2 179). Cette forte hausse des radiations est particulièrement importante dans les communes de Schaerbeek (2 631, contre 1 191 en 2012, soit un doublement) et surtout d'Ixelles (3 663, contre 1 249 en 2012, soit un triplement), commune où elle est responsable d'une diminution globale de la population de 884 personnes au cours de l'année.

06 Nombre de radiés d'office en Région de Bruxelles-Capitale en 2013, selon la nationalité



Sources : IBSA, SPF Economie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium

Migrations internes

Au cours de l'année 2013, 36 238 résidents ont quitté la Région pour s'établir ailleurs en Belgique, tandis

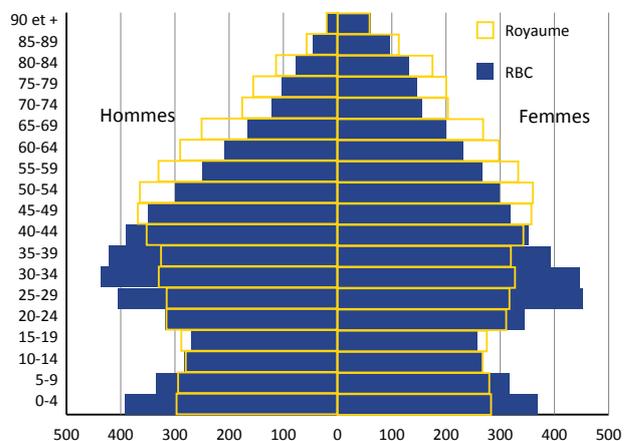
que 23 655 sont venus s'y installer, en provenance du reste du Royaume. Le **solde migratoire interne**, soit la différence entre les deux, reste stable et s'établit à -12 583 unités. La Région reste donc, comme les années précédentes, globalement plus répulsive qu'attractive par rapport aux deux autres régions. Le processus de **périurbanisation**, qui touche Bruxelles et sa Région depuis plusieurs décennies, se poursuit donc, au détriment démographique de la Région et au profit des deux autres régions du Royaume.

Structure par âge

En 2014, la Région de Bruxelles-Capitale est la plus jeune de Belgique, avec un **âge moyen** de 37,4 ans, contre 40,7 ans en Région wallonne et 42,1 ans en Région flamande. Cette différence s'insère dans un processus de rajeunissement radical de la population de la Région, concomitant au vieillissement des deux autres régions, depuis près d'une vingtaine d'années.

Les pyramides des âges comparatives (figure 07) montrent une très nette surreprésentation, dans la Région, par rapport à l'ensemble du Royaume, des très jeunes enfants, des hommes âgés de 25 à 44 ans et des femmes âgées de 20 à 39 ans. Au-delà de 45 ans, on enregistre une sous-représentation de la Région dans toutes les classes d'âge quinquennales, de même qu'entre 15 et 19 ans. Cela s'explique d'une part par le processus de périurbanisation, qui a retiré progressivement de la Capitale de nombreux habitants d'âge moyen et, d'autre part, par l'impact de l'immigration internationale, particulièrement prégnante aux jeunes âges actifs.

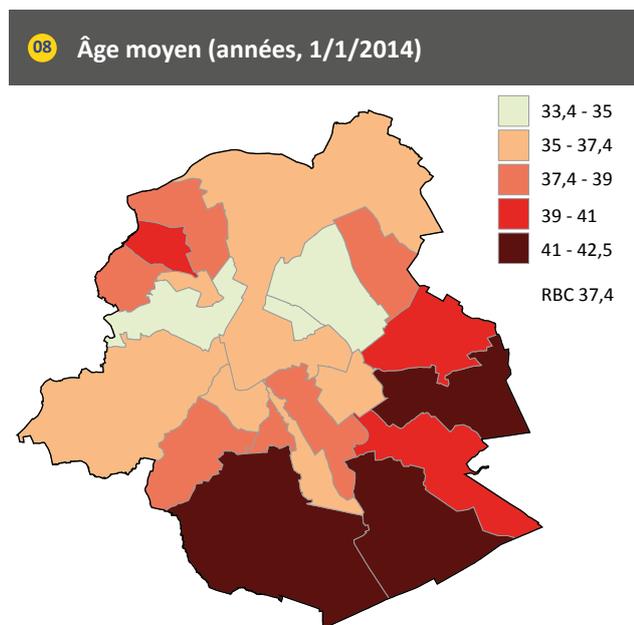
07 Pyramide des âges comparative de la Région de Bruxelles-Capitale et du Royaume (1/1/2014), pour 10 000 habitants



Sources : IBSA, SPF Economie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium

Si la Région dans son ensemble connaît un rajeunissement relatif de sa population (IBSA,

2014), des disparités existent au sein de l'espace. Globalement, les communes de la première couronne sont les plus jeunes, avec des âges moyens particulièrement bas (figure 08) à Molenbeek-St-Jean (34,8 ans), à Schaerbeek (34,6 ans) et surtout à St-Josse-ten-Noode (33,4 ans). À l'inverse, les communes du quadrant sud-est abritent une population plus âgée, avec des âges moyens nettement plus élevés à Uccle (41,7 ans), à Woluwe-St-Pierre (41,8 ans) et à Watermael-Boitsfort (42,5 ans).



Sources : IBSA, SPF Economie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium

Au cours des dix dernières années, le rajeunissement relatif de la population a touché toutes les communes de la Région (figure 09), à l'exception de Watermael-Boitsfort (+0,4 ans) et de St-Josse-ten-Noode (+0,7 ans). Les rajeunissements les plus importants concernent les communes de la seconde couronne, et plus particulièrement celles de l'ouest de la Région : Anderlecht et Jette (-2,3 ans), Koekelberg (-2,5 ans) et surtout Ganshoren (-3,1 ans). Ce rajeunissement remarquable s'explique par une modification profonde de la composition démographique de ces communes : décès de nombreuses personnes âgées et arrivée de nouveaux habitants nettement plus jeunes, notamment issus de l'immigration.

La figure 10 illustre les grandes différences existant entre la structure par âge et sexe de Molenbeek-St-Jean (âge moyen : 34,8 ans) et celle de Watermael-Boitsfort (âge moyen : 42,5 ans). Les classes de (très) jeunes enfants sont proportionnellement nettement plus nombreuses à Molenbeek-St-Jean. Pour les moins de 5 ans, on atteint même un rapport du simple au double. Cette surreprésentation est également importante chez les hommes de moins de 50 ans

et chez les femmes de moins de 40 ans. A partir de ces deux seuils d'âge, la population de Watermael-Boitsfort devient relativement plus nombreuse. C'est particulièrement le cas chez les femmes, qui sont proportionnellement jusqu'à 80 % plus nombreuses que leurs homologues de Molenbeek-St-Jean, notamment dans la soixantaine.

Nationalités

Au 1^{er} janvier 2014, la Région compte 385 381 ressortissants étrangers ne possédant pas la nationalité belge, soit près d'un tiers (33,1 %) de la population totale. Cette proportion est trois fois supérieure à celle observée au niveau de la Belgique (10,9 %). Ceci s'explique par le rôle majeur qu'a joué la Capitale dans l'histoire migratoire du pays, concentrant depuis plusieurs décennies un large éventail de personnes issues de l'immigration, avec l'émergence de certaines nationalités jusqu'alors peu présentes (→ Encadré 2).

Récemment, la hiérarchie des nationalités présentes dans la Région s'est modifiée en fonction des modifications des flux d'immigration internationale et des changements législatifs en termes d'acquisition de la nationalité belge (figure 13). Certains groupes de ressortissants sont en augmentation régulière, d'autres stagnent voire diminuent en nombre, quand d'autres groupes voient leur effectif exploser ou ré-augmenter suite à la crise économique entamée en 2008.

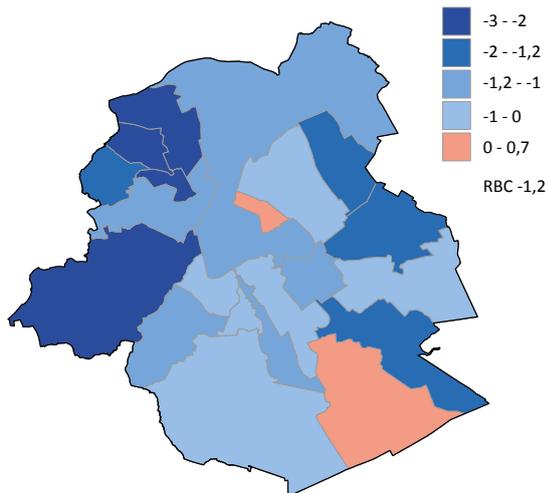
Le nombre de Français augmente très régulièrement depuis de nombreuses années, pour atteindre en 2014 plus de 58 000 ressortissants et conforter leur position au sommet de la hiérarchie des nationalités étrangères.

L'évolution la plus remarquable concerne les ressortissants de trois pays d'Europe Centrale et Orientale : les Polonais (dont le pays a adhéré à l'Union Européenne en 2004), les Roumains et les Bulgares (membres de l'Union Européenne depuis 2007). Leur nombre fut multiplié par un facteur 5 à 15 au cours des dix dernières années et, réunis, ils représentent, en 2014, un Bruxellois sur 15, soit près de 66 000 personnes. Les Roumains et les Polonais sont ainsi devenus respectivement les quatrième et cinquième nationalités les plus représentées dans la Région.

Le nombre de Marocains et de Turcs, dont l'immigration a profondément marqué la

09

Évolution de l'âge moyen entre 2004 et 2014 (années)

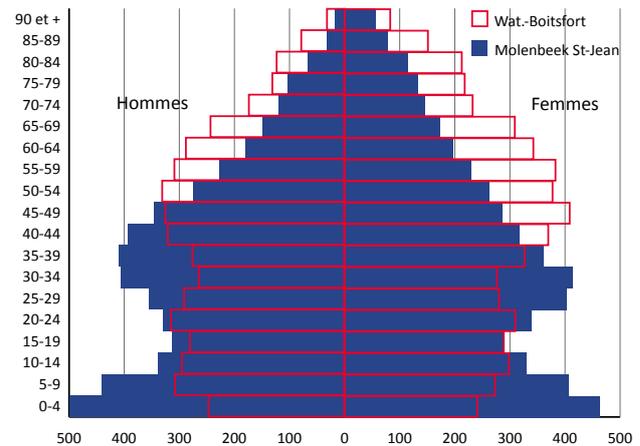


Sources : IBSA, SPF Economie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium

démographie bruxelloise dès 1964, tend à stagner voir diminuer au cours des dernières années. Cela s'explique par une stabilisation des flux d'immigration internationale de ces ressortissants, accompagnée par une propension très élevée à acquérir la

10

Pyramide des âges comparative des communes de Molenbeek-St-Jean et de Watermael-Boitsfort (1/1/2014), pour 10 000 habitants



Sources : IBSA, SPF Economie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium

nationalité belge. Enfin, le nombre d'Italiens, d'Espagnols et de Portugais, en diminution à la fin des années 2000, réaugmente nettement depuis les années 2010, ce qu'on peut associer à la crise qui frappe plus durement leur pays que la Belgique.

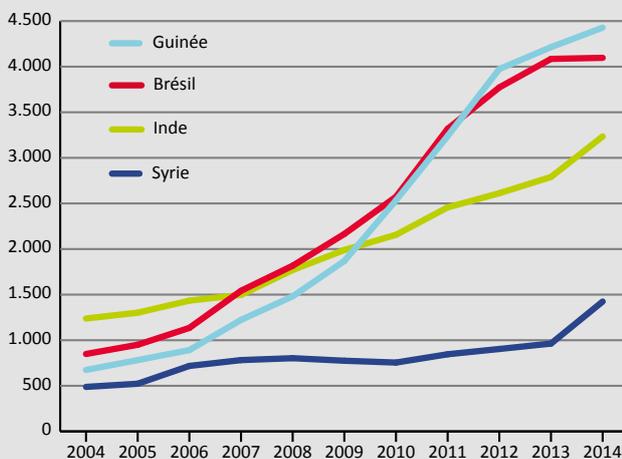


2. Nationalités émergentes en Région de Bruxelles-Capitale

Si la proportion d'Européens (UE) tend à augmenter au sein des ressortissants étrangers vivant dans la Région, et représente désormais 66 % d'entre eux, on observe en parallèle une **diversification des nationalités** au sein des ressortissants hors-UE. Parmi celles-ci, quatre groupes de ressortissants se distinguent par leur évolution démographique remarquable au cours des dix dernières années (figure 11), mais également par des distributions spatiales extrêmement différentes (figures 12).

11

Évolution du nombre de Guinéens, Brésiliens, Indiens et Syriens en Région de Bruxelles-Capitale (2004-2014)



Sources : IBSA, SPF Economie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium

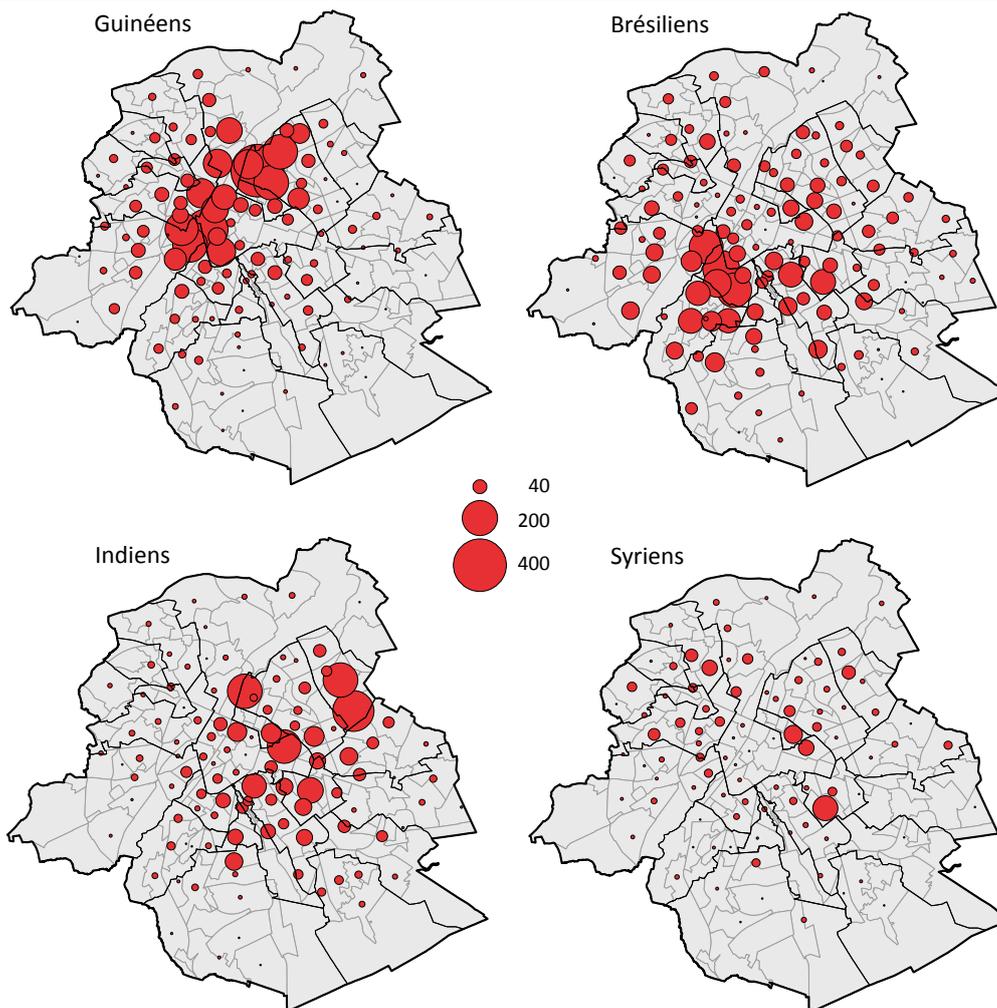
Le nombre de **Guinéens** a été multiplié par six entre 2004 et 2014 dans la Région, et ils représentent désormais la quatorzième nationalité étrangère et près de 4 500 ressortissants. Ils se distinguent des autres nationalités par leur forte proportion d'anciens demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugié. Ils se concentrent dans le croissant pauvre de la Région (→ Glossaire), notamment dans le bas et l'ouest de Schaerbeek, l'ouest du Pentagone, Cureghem et Molenbeek-historique.

L'évolution des **Brésiliens** est très proche de celle des Guinéens au cours des dix dernières années, bien que leur nombre paraisse largement sous-estimé du fait du grand nombre de Brésiliens vivant dans la clandestinité (Vandecandelaere, 2013). Leur implantation dans la Région, quoiqu'assez dispersée, est étroitement liée à la présence portugaise, en raison de leur communauté de langue, et se concentre principalement dans le bas de St-Gilles, à Forest et à Anderlecht.

Le nombre d'**Indiens** a plus que doublé entre 2004 et 2014 et atteint désormais plus de 3 000 ressortissants. Leur essor dans la Capitale est essentiellement lié à une immigration pour occuper des emplois hautement qualifiés, principalement dans l'industrie de l'outsourcing en tant que professionnels TIC (Vandecandelaere, 2013). Ils sont localisés à proximité de grandes entreprises pourvoyeuses de ce type d'emploi, notamment dans les quartiers nord et européen, mais aussi à Evere, où ils peuvent bénéficier de la proximité du zoning de Diegem.

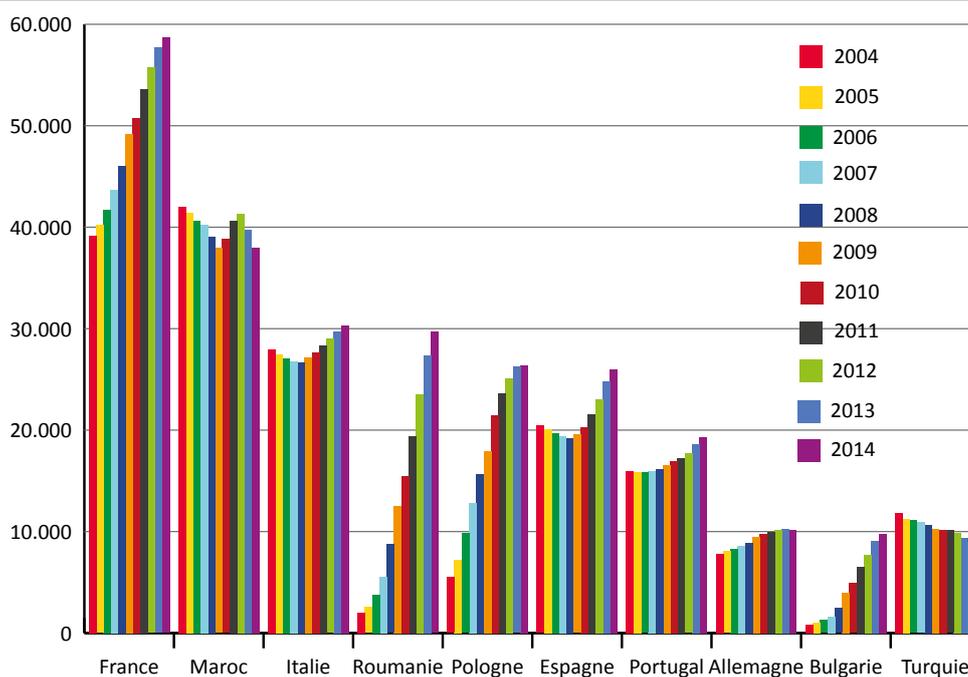
Enfin, l'évolution du nombre de **Syriens** est particulièrement remarquable en 2013, conséquence directe de la guerre civile qui frappe leur pays depuis 2011. Leur présence dans la Région est notamment le fait de minorités assyriennes, ou syriaques (Vandecandelaere, 2013), et se concentre notamment aux alentours de plusieurs lieux de culte syriaques orthodoxes (Jette, St-Josse-ten-Noode), mais également à Etterbeek. Leur localisation spatiale est très proche de celle des Arméniens.

12 Nombre de Guinéens, Brésiliens, Indiens et Syriens (1/1/2013)



Sources : IBSA, SPF Economie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium

13 Évolution (2004-2014) du nombre de ressortissants des 10 principales nationalités étrangères en 2014 en RBC



Sources : IBSA, SPF Economie - Direction Générale Statistique - Statistics Belgium



En résumé

Même si la croissance démographique de la Région s'est fortement ralentie en 2013 (+0,8%), elle a porté la population bruxelloise à 1,163 million d'habitants au 1^{er} janvier 2014. Cette croissance reste néanmoins bien plus élevée qu'en Flandre et en Wallonie.

Le solde naturel reste très élevé, du fait d'un surplus important des naissances sur les décès. Cela s'explique par le rajeunissement continu que connaît la population régionale.

La Capitale perd toujours de nombreux habitants via les migrations échangées avec les deux autres régions du Royaume. Le gain de population lié aux migrations internationales est, lui, nettement moins élevé que les années précédentes. En cause, un nombre exceptionnellement élevé de radiations d'office, une procédure administrative excluant des registres les individus ayant quitté la Belgique sans le signaler. Cette hausse des radiations étant conjoncturelle, on peut s'attendre à une nouvelle hausse du solde migratoire international en 2014, et donc à une augmentation plus importante de la population.

Dans la Région, un habitant sur trois est étranger. Si celui-ci est avant tout européen, la mosaïque des nationalités représentées continue à se diversifier, en faveur, notamment, de nationalités émergentes.

Enfin, plus que jamais, c'est le nord et surtout l'ouest de la Région qui connaissent les dynamiques démographiques les plus importantes.



Glossaire et abréviation

Croissant pauvre : zone concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville, de St-Josse-ten-Noode au bas de Forest.

Étranger : individu qui ne possède pas la nationalité belge. Quelqu'un qui possède la nationalité belge et une autre nationalité est considéré comme Belge.

Émigration : désigne la sortie de la Région de personnes qui y sont domiciliées, vers un autre lieu pour y résider de manière officielle.

Immigration : désigne l'entrée, dans la Région, de personnes étrangères à la Région, pour y résider de manière officielle.

Population de droit : ensemble des individus légalement domiciliés auprès de leur administration communale, à l'exception des demandeurs d'asile.

Solde migratoire : différence entre les arrivées (ou entrées) et les départs (ou sorties) d'habitants d'un territoire donné.

UE : Union Européenne



Bibliographie

- IBSA, HERMIA, Jean-Pierre. *Baromètre démographique 2013 de la Région de Bruxelles-Capitale*. In Focus de l'IBSA n°3, mars 2014.
- POULAIN M., 2010. *Le registre de population belge*. In Eggerickx T., Sanderson J.-P., Histoire de la population de la Belgique et de ses territoires, Chaire Quetelet, Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, pp. 83-116.
- VANDECANDELAERE H., 2013. *Bruxelles. Un voyage à travers le monde*. Bruxelles : ASP, Bruxelles.

NOTES

[1] Seules sont comptabilisées ici les « naissances domiciliées » dans le Registre National, c'est-à-dire celles dont les mères sont légalement domiciliées, en Région de Bruxelles-Capitale dans ce cas-ci.

[2] L'année 2011 fut exceptionnelle avec une espérance de vie à la naissance de 80,6 ans dans la Région. Les années 2012 et 2013 s'inscrivent dans la tendance observée depuis plusieurs décennies, à savoir une croissance lente de l'indicateur.

F07OCUS

Inscrivez-vous à la newsletter sur www.ibsa.irisnet.be



Coordination scientifique : Astrid Romain
Comité de lecture : Xavier Dehaibe, Line Jussiant, Astrid Romain, Astrid Sierens
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles – T. 02 800 38 60 – F. 02 800 38 23 – ibsa@sprb.irisnet.be
Ed. resp.: Christian Lamouline, Secrétaire général du Service public régional de Bruxelles
©2015 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.